



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La mobilisation engagée doit se poursuivre et s'amplifier pour gagner le retrait du projet de réforme des retraites !

Après la forte mobilisation du 31 Janvier, deuxième journée de mobilisation contre la réforme des retraites, l'ensemble des organisations syndicales et 2,5 millions de personnes ont confirmé leur opposition à ce projet.

Si le gouvernement espérait un essoufflement du mouvement de la lutte, en s'obstinant à ne pas entendre le mécontentement général, le nombre de manifestants s'est amplifié depuis le 19 janvier.

A cela il faut ajouter qu'aujourd'hui, 80% des français sont opposés à cette réforme. Malgré ce rejet massif et cette mobilisation exceptionnelle, le gouvernement persiste dans sa volonté de reporter l'âge de la retraite à 64 ans et d'allonger la durée de cotisations.

**Les postières et postiers
sont présents dans les
rassemblements sur tout
le territoire en accord
avec cette contestation
citoyenne et pour une
revalorisation salariale
dans le cadre des
Négociations Annuelles
Obligatoires.**

**EN CE SENS, L'INTERSYNDICALE CGT, CFDT, SUD, FO,
UNSA, CFTC ET CFE/CGC DES ACTIVITÉS POSTALES
S'INSCRIT UNITAIREMENT DANS LA MOBILISATION ET LA GRÈVE**

LE SAMEDI 11 FÉVRIER

et appelle l'ensemble des postières et postiers à décider collectivement d'initiatives sur leurs lieux de travail (piquet de grève, lettre ouverte à remettre aux Directions, pétition locale etc..) avant de rejoindre les lieux de manifestations unitaires et interprofessionnelles.